

**Compte rendu de l'Assemblée Générale du  
23 mars 2021**

**Siège** : AIGUILLON

L'an deux mille vingt et un, le lundi vingt-trois mars, à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle de réunion 17 avenue du 11 novembre 47190 Aiguillon sous la présidence de Mme Mireille ROSSI 1<sup>ère</sup> Vice – Présidente.

**Etaient présents** :

Cédric LEROY (Caubeyres), Christophe DOMANGE (Clairac), Patrick FERRI (Montesquieu), Céline MOLINIE (Puch d'Agenais), Fabrice PRINCIC (Bourran), Jean-Pierre MARTIN (Ambrus), Morgane TESTA (Bazens), Philippe MAZERES (Clairac), Isabelle BISETTO (Bruch), Pascal SANCHEZ (Buzet sur Baïse), Marie Françoise CARLES (Caubeyres), Sylvie BISETTO (Clermont-Dessous), Nathalie BACARISSE (Damazan), Patricia GONOD (Galapian), Jacqueline POLLONI (Feugarolles), Myriam MARMIE (Frégimont), Martine RIEUCROS (Lacépède), Stéphane MARTINEZ (Lafitte sur Lot), Marion PUYSSVERT (Lagarrigue), Hélène TONON – MARTINAUD (Lusignan-Petit), Julie BACQUET (Lusignan-Petit), Carminda MONTEIRO RODRIGUES (Monheurt), Aurélien DELIAS (Montesquieu), Cécile GOMES DE ALMEIDA (Nicole), Pascale LIENARD (Port-Sainte-Marie), Alexandre JEAN (Prayssas), Sonia BENASSY (Prayssas), Yannick MAISONNEUVE (Puch d'Agenais), Patricia CUEVAS (Saint-Laurent), Karine FARINA (Saint-Léger), Céline DE ZORZI (Saint-Léon), Annaïck RENAUDIN (Saint-Pierre de Buzet), Carène PORTETS (Razimet), Colette VISINTIN (Saint-Salvy), Eric DEMARIA (Saint-Sardos), Joelle CONSTANTIN (Thouars sur Garonne).

**Pouvoirs de vote** : Annie THOREL (Bazens) à Mireille ROSSI (Bruch),  
Céline PROTIN (Saint-Pierre de Buzet) à Sylvie SORESSI (Lacépède),

**Etaient absents** : /

**Etaient excusés** : Cédric LEROY (Caubeyres), Christophe DOMANGE (Clairac), Patrick FERRI (Montesquieu), Céline MOLINIE (Puch d'Agenais), Fabrice PRINCIC (Bourran), Jean-Pierre MARTIN (Ambrus), Morgane TESTA (Bazens), Philippe MAZERES (Clairac), Isabelle BISETTO (Bruch), Pascal SANCHEZ (Buzet sur Baïse), Marie Françoise CARLES (Caubeyres), Sylvie BISETTO (Clermont-Dessous), Nathalie BACARISSE (Damazan), Patricia GONOD (Galapian), Jacqueline POLLONI (Feugarolles), Myriam MARMIE (Frégimont), Martine RIEUCROS (Lacépède), Stéphane MARTINEZ (Lafitte sur Lot), Marion PUYSSVERT (Lagarrigue), Hélène TONON – MARTINAUD (Lusignan-Petit), Julie BACQUET (Lusignan-Petit), Carminda MONTEIRO RODRIGUES (Monheurt), Aurélien DELIAS (Montesquieu), Cécile GOMES DE ALMEIDA (Nicole), Pascale LIENARD (Port-Sainte-Marie), Alexandre JEAN (Prayssas), Sonia BENASSY (Prayssas), Yannick MAISONNEUVE (Puch d'Agenais), Patricia CUEVAS (Saint-Laurent), Karine FARINA (Saint-Léger), Céline DE ZORZI (Saint-Léon), Annaïck RENAUDIN (Saint-Pierre de Buzet), Carène PORTETS (Razimet), Olivier PALACIN (Saint-Salvy), Eric DEMARIA (Saint-Sardos), Joelle CONSTANTIN (Thouars sur Garonne).

N'étaient pas représentées les communes de : Aiguillon, Lusignan-Petit, Prayssas, Clairac, Montesquieu, Puch d'Agenais.

- **LECTURE des pouvoirs de vote**
- **DESIGNATION du secrétaire de séance**  
**Madame Isabelle DE-LONGHI (Damazan) a été désignée secrétaire de séance.**
- **APPROBATION du procès - verbal**



Accueil par Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de Mr Soutric représentant de la commune d'Aiguillon.

Accueil par Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de Mme Colette VISINTIN déléguée de la commune de St Salvy remplaçante de Mr Brie.

Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente informe le comité syndical que suite à la demande de Mme Protin le PV du 10 mars a été modifié, nous avons ajouté en questions diverses la remise d'un courrier de la FCPE d'Aiguillon.

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 mars 2021 dont chaque délégué a été destinataire est approuvé sans observation.**

## FINANCES-COMPTABILITES

### 1 / Vote du Budget Primitif 2020

Le budget primitif 2020 sera présenté en équilibre :

	Rappel 2020	2021
Dépenses – section de fonctionnement :	119 002.00 €	164 873.00 €
Recettes – section de fonctionnement :	119 002.00 €	164 873.00 €
Dépenses – section d'investissement :	3 307.00 €	3 414.00 €
Recettes – section d'investissement :	3 307.00 €	3 414.00 €
<b>Total du budget</b>		
<b>DEPENSES</b>	122 309.00 €	168 287.00 €
<b>RECETTES</b>	122 309.00 €	168 287.00 €

**A l'unanimité, le comité syndical vote le budget primitif 2021.**

### 2 / Aide au financement des abris bus

Modification de la délibération en date du 28 juillet 2020 ayant pour objet le versement UNIQUE d'une aide financière fixe aux communes adhérentes qui projettent la construction d'un abri de bus sur un point de ramassage conventionné, sur un des circuits géré par le syndicat en tant qu'organisateur secondaire du Conseil Régional.

**A l'unanimité, le Comité syndical définit l'aide au financement pour l'acquisition des abris de bus aux communes adhérentes, comme suit :**

- Acquisition et rénovation d'un abri de bus pour toutes les communes adhérentes au syndicat sur un point de ramassage conventionné par le Département, situé sur un des circuits gérés par le syndicat
- La commune adhérente doit formuler une demande d'aide financière auprès du Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire d'Aiguillon - Port-Ste-Marie
- Les communes adhérentes auront la possibilité de présenter une seule demande annuelle d'aide pour le financement d'un abri de bus.
- Un montant fixe sera versé correspondant à la somme de 500 euros par abri.
- Versement de l'aide financière dès que la collectivité aura transmis le certificat de paiement de l'équipement au syndicat
- Inscription sur le budget primitif 2021 à l'art 657 subventions allouées aux collectivités d'une somme de 3000.00 € (trois mille euros) pour le financement.



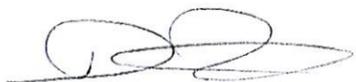
## AFFAIRES DIVERSES

### 3 / Préparation de la Réunion avec la Région Nouvelle Aquitaine

Madame la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente informe le comité syndical qu'une réunion sera organisée le 6 avril avec le service transports scolaires de la Région afin de soumettre leurs doléances.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h20.

Le secrétaire de séance,  
Mme Isabelle DE-LONGHI



Pour le Président empêché,  
Madame la 1<sup>ère</sup> Vice – Présidente,  
Mme Mireille ROSSI



